

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Charbonnat s'est réuni en séance ordinaire le Vendredi 1^{ER} AVRIL 2016 à 20 heures 30 à la Mairie sous la présidence de M. VOILLOT Fabrice, Maire.

Présents : Mmes, SEGAUD N., SEGAUD S., DUCLOUX, M.M. PRIET, BARRAL, VIALLET, TILLIER

Absents : Mme CZEKIERDA, MM RONDEAU, GOUOT

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 5 février 2016

Monsieur le Maire appelle les membres du conseil municipal à se prononcer sur le compte-rendu de la séance du 5 février 2016. Celui-ci est approuvé à l'unanimité

Compte administratif

Le Conseil a approuvé le compte administratif 2015 et le compte de gestion qui ont un excédent de 121 441.98 € euros en fonctionnement et un excédent de 9024.52 € euros en investissement

Taux d'imposition 2016

Le Conseil a décidé de baisser les taux des taxes d'habitation et foncière afin de ne pas pénaliser les habitants car les taux de l'Intercommunalité vont augmenter. Afin de neutraliser cette hausse les taux communaux vont être baissés de 6 %. En contrepartie de cet effort l'Intercommunalité va octroyer à la commune une somme de 1425 €, dans le cadre du pacte de solidarité : la CCGAM verse un fond de concours de 1425 € et en contrepartie la commune s'engage à baisser ses taux d'imposition.

Agent communal

Mr le Maire a proposé de renouveler le CDD de Mr VERMEULEN pour une durée de 6 mois.

Augmentation des loyers

Le conseil a décidé d'appliquer cette année, après plusieurs années de gel, l'augmentation des loyers par rapport à l'indice Insee

Licence IV

Afin que la licence de la commune ne soit pas perdue, le Conseil décidé de louer la licence au commerce multi service . La licence est intégrée au bail sans supplément de loyer

Chapiteau de la Ccam

6 communes sont partantes pour le rachat du chapiteau de l'ancienne Ccam : Marmagne, St Symphorien de Marmagne, Broye, La Chapelle sous Uchon, Charbonnat et Mesvres. Le coût est de 480 € comprenant l'achat du chapiteau, d'une remorque et la formation de personnes pour le montage et démontage.

CHARBONNAT, le 7 avril 2016

Le Maire

